

Conseil Municipal **Séance du 02 Mars 2015**

L'an deux mil quinze, le deux Mars à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Johan DENIAUX, Maire.

Présents : DENIAUX J., SALLEY P., FEUARDANT-LEFEVRE M., COCU D., LEFEVRE Y., LE CALVEZ A., HUE A.-S., CHARLES E., GUENARD C., MOUNIER M., ROBERT A., BESSELIEVRE E., MAHIEU A., LAGALLE S.,

Absent : LEBIEZ F.

Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE désignée conformément à l'article L 121-14 du code des Communes, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Communications diverses

- Invitation de Manche Numérique à une réunion d'information « MIMO » le lundi 16 mars à 18h à la CCP.

Alain Robert et Daniel Cocu y participeront.

- L'employé communal a nettoyé les murs intérieurs de l'église, les taches verdâtres ont disparu.

- L'abri bus du Hameau es Contes n'ayant plus d'utilité, a été retiré et remplacé après nettoyage dans le bourg.

La dalle en béton restante au Hameau es Contes servira pour le dépôt des poubelles.

- Monsieur François BIHEL est venu voir le problème d'éclairage du stade ; le problème a été résolu.

- Le problème de la fuite d'eau à la salle vient de l'usure des conduits.

- Lorsque France Télécom doit intervenir dans l'armoire du bourg ils ont souvent des problèmes d'accès à cause de véhicules stationnés juste devant le boîtier.

Il a été décidé de poser une jardinière devant l'armoire afin d'éviter le stationnement.

Comptes rendus de réunions

- Monsieur Johan DENIAUX a invité à la CCP les directeurs d'écoles, l'inspecteur de l'Education Nationale et les maires des différentes communes pour faire un bilan de la rentrée scolaire.

Le retour est positif de la part des professeurs des écoles surtout en ce qui concerne le mercredi matin, les enfants sont plus attentifs.

Le bilan sur les nouveaux rythmes scolaires est plutôt positif.

Pour la rentrée à venir, il est proposé la mise en place d'un PEDT (projet éducatif territorial), de modifier les horaires et 3 propositions sont faites :

- 1^{ère} proposition : Lundi – Mardi – Jeudi : fin de l'école à 16h45 et 3fois 1h de TAP. Pas de TAP le vendredi
- 2^{ème} proposition : Lundi – Mardi – Jeudi : fin de l'école à 16h30 et début de l'école 1/4H plus tôt le matin et 3fois 1h de TAP. Pas de TAP le vendredi.
- 3^{ème} proposition : comme actuellement.

Une réunion de la commission scolaire est prévue le samedi 7 mars à 10h, le cas y sera évoqué.

ORDRE DU JOUR

Modification des postes d'adjoints territoriaux d'animation de 2^{ème} classe :

Lors de la création des postes d'adjoints territoriaux d'animation de 2^{ème} classe il n'a pas été précisé que ces postes étaient également ouverts à des personnes non titulaires.

Il est proposé aux membres du conseil d'ouvrir des postes aux contractuels et de mettre à jour le tableau des effectifs suite à ces créations de poste.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil.

Encaissement chèque EDF :

Il est demandé aux membres du Conseil l'accord pour encaisser un chèque reçu d'EDF, d'un montant de 1.017,82€, correspondant à un trop payé.

A l'unanimité les membres du Conseil donne leur accord pour encaisser ce chèque.

Travaux église:

Une étude a été faite pour la vérification des installations électriques de l'église. Des travaux sont à prévoir.

Monsieur François BIHEL a établi un devis pour la réfection du tableau électrique, prises, disjoncteurs, luminaire au-dessus du tableau d'affichage (en laiton) + remise aux normes de l'électricité de l'église.

Le devis s'élève à 3.209.13€TTC.

Ce devis est accepté à l'unanimité.

Financement formation « prévention et secours civique de niveau 1 » :

6 enfants de Saint Germain et 2 institutrices ont participé à cette formation. La remise de diplômes a eu lieu au centre de secours des Pieux et il y a eu de bons retours sur cette formation.

Le coût par personne est de 55€.

Il est proposé aux membres du Conseil de prendre en charge les 6 élèves de la commune + 1 institutrice + 1 animatrice ; soit un montant total de 440€ à charge de la commune.

Accord du Conseil avec 13 voix pour et une abstention.

Demande de subventions:

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du Conseil de plusieurs demandes de subvention :

- JL Animations ambiance Fiesta : refus à l'unanimité des membres du conseil.

- Association Amitié Solidarité : Demande de gratuité de la salle communale pour leur repas annuel. Cette gratuité se fait depuis plusieurs années.

Accord à l'unanimité du Conseil.

- Secours Catholique : demande d'aide financière.

Après délibération : 1 pour – 13 contre

- APE de Saint Germain/ Pierreville / Le Rozel : demande de subvention.

Il est rappelé que l'APE bénéficie de la gratuité de la salle communale pour le Noël des enfants + une autre gratuité dans l'année + une subvention attribuée par la commune.

Après délibération : 1 abstention – 13 contre.

- Comité des Fêtes de Saint Germain : Pour le concert « des années 80 » prévu le 27 Juin 2015, le budget étant important le comité demande une subvention exceptionnelle de 500€.

Après délibération : 3 abstentions – 10 pour.

Salle de convivialité:

Présentation par Monsieur Le Maire de l'avant- projet de la salle de convivialité suite aux modifications faites par l'architecte (une fenêtre en moins dans la bibliothèque, élargissement de la largeur de la salle de 1m30, portes battantes aux placards).

L'estimation prévisionnelle du projet faite par l'architecte est de 459.800,00 €.

Une option cuisine est proposée pour un coût de 15.000€HT.

Après délibération concernant l'option cuisine : 2 contre – 1 abstention et 10 pour.

Philippe Salley fait remarquer qu'il n'y a pas assez de places de parking prévues. Ce sujet sera vu avec la Communauté de Communes des Pieux

Questions diverses :

- Alain Robert fait remarquer que le conteneur de Fritot sert de déchetterie : sacs poubelles, encombrants au pied malgré plusieurs rappels.

Si les dépôts perdurent, la gendarmerie en sera informée.

- Elisabeth Charles fait part de la demande d'un riverain de Fritot pour buser un côté de la route car lorsqu'il pleut l'eau stagne sur son terrain.

La commission travaux se rendra sur place.

- Philippe Salley demande s'il serait possible d'avoir une carte pour la déchetterie pour le camping.

La question sera posée à la Communauté de Communes des Pieux.

- Philippe Salley fait observer que les mobil home « EDF » sont sales (verts) et qu'un nettoyage serait nécessaire.

La question sera posée à Mme Liège.

- Philippe Salley fait remarquer que l'on consomme de plus en plus de fioul et qu'il serait plus judicieux d'avoir une cuve à fioul de 1000l, cela reviendrait moins cher que d'aller à la station essence.

- Anne Sophie Hue demande si la plaque restée sur la route suite aux travaux qui sont terminée va bientôt être enlevée.

- Stéphane Lagalle donne connaissance du devis de M. Bihel pour le changement du mitigeur de la salle : 86€37.

- Alain Robert informe que le « Regard de St Germain » va bientôt paraître.

- Myriam Feuardant Lefèvre fait part d'une demande de l'Association contre la sclérose en plaque pour avoir la gratuité de la salle pour leur repas annuel. Ce repas à lieu une fois par an et se passe dans différentes salle du canton, St Germain n'a encore jamais été sollicité. La date sera définie ultérieurement.

Le conseil émet un avis favorable.

FIN DE SÉANCE